

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION
FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A
L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE: 91 61 01 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 904 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 04 février 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation

**FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE
A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des notions scientifiques de base liées à l'esthétique ;
- ◆ de s'initier aux règles d'hygiène spécifiques à l'esthétique.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En pratique de la langue française,

face à des situations courantes de communication,

- ◆ répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
 - ◆ se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ expliquer sa motivation pour la formation ;
- ◆ lire et décoder des consignes simples.

En mathématiques,

- ◆ utiliser les quatre opérations fondamentales et opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième,
- ◆ effectuer des calculs de pourcentage ;
- ◆ convertir des mesures de masse et de capacité.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.B

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Sciences : biologie, chimie, physique	CT	B	56
Hygiène	CT	B	8
3.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80

4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable, au cours des diverses activités d'enseignement :

- ◆ de développer des compétences de communication et de réflexion personnelles :
 - ◆ comprendre à l'audition les consignes de travail, les données d'un problème technique ou scientifique
 - ◆ consulter des documents de référence et d'y rechercher des informations pertinentes (notices, étiquettes, produits, normes, éléments de prévention et consignes de sécurité),
 - ◆ expliquer oralement ou par écrit les différentes étapes d'un mode opératoire donné,
 - ◆ noter des informations dans un langage usuel ou symbolique, sous forme de schéma ou de plan, sur une fiche,
 - ◆ s'exprimer en utilisant le vocabulaire technique usuel

en biologie,

- ◆ d'expliquer en quoi consiste la cellule, la structure des tissus (tissu épithélial –glandes endocrines et exocrines, tissu conjonctif, tissu nerveux, tissu musculaire), la structure des muscles et des os ;
- ◆ d'identifier et de caractériser le système tégumentaire, d'irrigation sanguine et lymphatique ;
- ◆ d'expliquer les rôles et les propriétés de la peau, des muscles et des os ;
- ◆ de légènder un schéma :
 - ◆ de la structure de la peau,
 - ◆ de la structure du squelette.

en chimie,

- ◆ de distinguer les phénomènes chimiques des phénomènes physiques ;
- ◆ de décrire succinctement l'atome et la molécule ;
- ◆ d'expliciter les différents états de la matière ;

- ◆ d'identifier les symboles chimiques couramment utilisés en esthétique ;
- ◆ d'expliciter les notions suivantes :
 - ◆ concentration et dilution,
 - ◆ pH,
 - ◆ ionisation,
 - ◆ ozonisation,
 - ◆ oxydation ;
- ◆ d'expliquer les compositions des éléments suivants :
 - ◆ eau,
 - ◆ eau oxygénée,
 - ◆ lipides, protides, glucides, (y compris acides aminés),
 - ◆ solvants organiques et associés (alcool, acétone, acétate d'éthyle, solvants supercritiques, ...)
- ◆ de caractériser les acides, les bases et sels ;
- ◆ d'expliquer brièvement la notion de saponification ;
- ◆ d'identifier les types de produits utilisés en esthétique (émulsions, gels, crèmes, huiles, ...) et leurs composants ;
- ◆ d'expliciter les facteurs influençant la présentation (contenant, contenu...) et la conservation des produits ;

en physique,

- ◆ d'identifier les notions de base d'électricité : voltage, ampérage, puissance, résistance ;
- ◆ d'expliquer les effets du courant électrique ;
- ◆ d'expliquer les notions de sécurité liées à l'utilisation de l'appareillage électrique ;

en hygiène,

- ◆ de différencier les agents responsables des infections (bactéries, virus, champignons microscopiques) et des contaminations ;
- ◆ de différencier et d'expliquer le rôle des produits assurant l'hygiène personnelle et professionnelle :
 - ◆ l'eau,
 - ◆ les savons, les pains dermiques, les détergents, les désinfectants, les antiseptiques,
 - ◆ les déodorants, les anti-transpirants ;
- ◆ d'expliquer les règles et la portée de l'hygiène personnelle et professionnelle, de la stérilisation et de la désinfection prévues pour l'utilisation du matériel.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre **le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- ◆ de sélectionner des informations pertinentes sur des documents de référence et de les expliquer en utilisant le vocabulaire scientifique adapté ;

en biologie,

- ◆ d'expliquer la structure, les propriétés et les rôles de la peau, des muscles et des os ;
- ◆ d'identifier et de caractériser le système tégumentaire, d'irrigation sanguine ;

en chimie,

- ◆ d'expliciter les notions essentielles dans le domaine de l'esthétique (concentration et dilution, pH, ionisation, ozonisation, oxydation) ;
- ◆ d'expliquer les compositions des éléments essentiels se retrouvant dans le domaine de l'esthétique ;
- ◆ d'identifier les types de produits utilisés en esthétique (émulsions, gels, crèmes, huiles, ...)

en physique ;

- ◆ d'identifier les notions de base d'électricité : voltage, ampérage, puissance, résistance ;
- ◆ d'expliquer les effets du courant électrique ;
- ◆ d'expliquer les notions de sécurité liées à l'utilisation de l'appareillage électrique ;

en hygiène :

- ◆ d'expliquer le rôle, les règles et la portée de l'hygiène personnelle et professionnelle, de la stérilisation et de la désinfection prévues pour l'utilisation du matériel.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ la clarté des explications,
- ◆ la précision des termes utilisés.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

